

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU LUNDI 04 JANVIER 2021**

Date de convocation :

Date d'affichage :

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le lundi 04 janvier à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de CANISY, en séance publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Monsieur Jean-Marie LEBÉHOT, Maire, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Monsieur Gérard DUVAL Maire adjoint, Madame Marie-Pascale HOUBEN Maire adjoint, Monsieur Christian HUBERT, Monsieur Sylvain LENGRONNE, Madame Claude CARAU-COUVREUR, Monsieur Michel BUOT, Monsieur OSMOND François-Noël, Madame Agnès HOPQUIN, Madame Nathalie FAGNEN, Madame Magali DOUCHIN, Monsieur Philippe FEUFEU, Monsieur David FLEURY, Madame Vanessa TALLON, Madame Sophie GUITET, Monsieur Soumaine ABDRAMAN DARBAYE, Madame Alicia DESSEULLES, et Madame Céline SURVILLE.

Excusés : Monsieur Sébastien DUPARD et Monsieur Mathieu VIARD.

Absents : Madame Lydie OSMOND et Monsieur Gildas BAUDRY.

Secrétaire de séance : Alicia DESSEULLES.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 07 décembre 2020 ; celui-ci est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Subventions aux associations 2021 et proposition de versement anticipé
2. Nouveaux projets d'investissement : programme pluriannuel
3. Demandes de subventions au regard des projets d'investissements
4. Questions diverses

I - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021 ET PROPOSITION DE VERSEMENT ANTICIPE

Monsieur le Maire précise, qu'habituellement, le vote des subventions aux associations a lieu fin mars au moment du vote du budget et le versement a lieu en mai. Compte tenu du contexte sanitaire, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'anticiper le vote des subventions et leur versement pour les associations locales afin de les aider dans la gestion de leur trésorerie et les encourager à redémarrer leurs activités le moment venu.

libellé	vote 2020	proposition 2021	observations
APE St Ebremond de Bonfossé	6 939.00 €	6 596.00 €	2021 : 96 élèves*68.61€
Comité des fêtes de St Ebremond	1 224.00 €	1 224.00 €	
Anciens Combattants St Ebremond	150.00 €	150.00 €	
Club 3e Âge St Ebremond	372.00 €	372.00 €	
Anciens Combattants Canisy	367.00 €	367.00 €	
APE école de la Joigne Canisy	153.00 €	153.00 €	
Club des vaillants	612.00 €	612.00 €	
Harmonie municipale de Canisy	1 683.00 €	1 683.00 €	
Comité des fêtes de Canisy	1 224.00 €	1 224.00 €	
Ensemble Vocal de Canisy	1 224.00 €	1 224.00 €	
Passion Deux Roues (8h VTT Canisy 2016)	306.00 €	306.00 €	
Bougeons Nos Villages (commerçants artisans 2017)		2 000.00 €	sous forme de bons d'achat quinzaine commerciale
Association Théâtre "Génottes des Fossés"	204.00 €	204.00 €	
Maisons Fleuries	400.00 €		enveloppe
USEP	250.00 €		
Legs Amicale des Pompiers	200.00 €		enveloppe
Legs Leturc	1 350.00 €		enveloppe
Association nationale de la croix de guerre	30.00 €		
Gymnastique volontaire Le mille Pattes Canisy			Saint-Lô Agglo
Club sportif FC3 Rivières			Saint-Lô Agglo
APE collège Jean Follain	500.00 €		enveloppe achat de goodies pour les correspondants allemands
Reversement Association sportive Collège Canisy section VTT	7 050.00 €	3 110.00 €	
école de musique Canisy Marigny			Saint-Lô Agglo - Orchestre à l'école
Animathèque	444.00 €		
participation championnat de Normandie Cyclo	3 000.00 €		manifestation annulée suite covid19

Monsieur le Maire précise que le montant alloué à l'APE de l'école de St Ebremond par élève a été valorisé de 2.00%.

Après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal décide de reconduire le montant des subventions allouées aux associations énumérées ci-dessus.

Monsieur Gérard DUVAL informe le conseil que Saint-Lô Agglo a apporté une aide supplémentaire aux clubs de sports qui supportait des charges de personnel.

Monsieur le Maire souhaite que les membres du conseil municipal mènent une réflexion sur les festivités à mettre en œuvre pour inaugurer le nouvel équipement sportif (terrain de foot et vestiaires) le moment venu.

II - NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT : PROGRAMME PLURIANNUEL

Afin de pouvoir établir un plan d'investissement sur les prochaines années, Monsieur le Maire suggère de lister les futurs investissements envisagés pour la commune.

Aménagements extérieurs :

- Continuité du projet engagé de liaison douce le Breuil - St Ébremond de Bonfossé ;
- Aménagement d'un accès piéton entre le lotissement la Pérelle et la zone artisanale ;
- Etude sur la création d'une liaison douce entre QUIBOU et le bourg de CANISY (projet entre les deux communes) ;
- Continuité du projet de jardins partagés ;
- Création d'un nouveau lotissement sur la parcelle communale de St Ébremond de Bonfossé

Santé :

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande du Dr LECLAIRE, dentiste, de faire l'acquisition de son cabinet. Actuellement, le Dr LECLAIRE est locataire. Monsieur le Maire précise avoir demandé une estimation de l'immeuble au notaire.

Monsieur le Maire informe le conseil que les professionnels de santé (kinésithérapeute, infirmier(e)s, et podologue) ont pour projet de se regrouper au sein d'un local commun privé.

- Réhabilitation de l'immeuble de la galerie marchande en composant avec les divers propriétaires et en prenant en considération le projet « santé » évoqué précédemment.

Habitat :

- Lancer une étude pour définir un projet immobilier sur le terrain communal situé rue Abbé Bauchet (cadre CPS). Monsieur Gérard DUVAL informe le conseil que la DDTM doit disposer d'une cellule pour aider dans la réflexion d'une pré-étude.
- Incitation pour mener une campagne de rénovation des façades des maisons de bourg rue de Carbonnel ;
- Déterminer le devenir de la propriété située à La Pérelle (réhabilitation de la maison pour en faire du locatif ? arasement de la maison et création de deux parcelles à bâtir ?).

Locaux ou installations techniques :

- Agrandissement des locaux techniques avec la création de vestiaires et d'une zone de lavage pour la balayeuse ;
- Etude de faisabilité pour implanter un ascenseur et permettre l'accès à l'étage pour les personnes à mobilité réduites à la mairie (cadre conformité accessibilité) ;
- Réalimentation électrique de la mairie annexe (désolidarisation de la salle multi-activités) et mise en conformité de l'installation électrique du bâtiment ;
- Extension du réseau de chaleur de l'école de St Ébremond vers la mairie annexe ;
- Remplacement des éclairages publics rue André Osmond et remplacement des éclairages non conformes, i.e. diffusants un éclairage vers le haut comme les globes lumineux, voire pour remplacer certains candélabres ;
- Clôture du terrain de l'atelier communal et du terrain sis rue Abbé Bauchet ;
- Acquisition d'un camion à benne basculante lors d'un prochain renouvellement de matériel pour les agents communaux.

Pour ce qui concerne l'éclairage public, Monsieur le Maire informe le conseil avoir rencontré le SDEM qui propose un service pour la prise en charge de l'entretien de l'éclairage public ; il conviendra de voir par rapport au coût de l'entretien.

Cadre de vie, attractivité, cohésion sociale et communication

- Continuité de la réhabilitation de la salle multi-activités de St Ébremond de Bonfossé ;
- Continuité du programme « Orchestre à l'École » ;
- Participation au projet d'éco quartier intergénérationnel avec le nouvel EHPAD (viabilisation, micro-crèche, REPAM, etc.)
- CANISY 2.0 : digitalisation et communication, etc. ;
- Equipement de la salle de conseil municipal pour de la visioconférence ;
- Mise en œuvre d'un système de réservation en ligne pour la location des salles ;
- Aménagement d'un terrain de boules rue Jean Follain, devant le Huit à 8 ;
- Célébration du 50^e anniversaire du décès de l'écrivain Jean Follain : balisage du chemin « sur les traces de Jean Follain » avec des panneaux d'information touristique, manifestation de la médiathèque « L'Épicerie d'Enfance » à mener en collaboration avec la médiathèque de Saint-Lô ;

Monsieur le Maire précise que pour certains projets, il sera nécessaire de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage, voire un architecte ou solliciter le service ingénierie du conseil départemental ou de la communauté d'agglomération.

Programme de voirie

Monsieur Gérard DUVAL informe le conseil que le groupement de commandes avec les communes voisines pour l'entretien de la voirie est arrivé à échéance. Il conviendra de faire appel à un maître d'œuvre pour estimer les besoins. Pour autant, il s'interroge sur la nécessité à prendre la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) des travaux ?

Monsieur Gérard DUVAL précise avoir une réunion prochainement avec les maires des communes qui ont pris part au premier groupement de commandes mené par la commune de Canisy.

Le conseil municipal est favorable à la reconduction d'un groupement de commandes pour obtenir de meilleurs tarifs compte tenu de la quantité commandée

III - PROJETS D'INVESTISSEMENT AUTORISATION DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire précise que certains projets d'investissement peuvent être éligibles à des subventions de l'État (DETR, DSIL), du département, au fonds européens ou entrer dans les futurs contrats de territoire État ou Saint-Lô Agglo. Ces demandes de subventions feront l'objet de délibérations ultérieures.

IV - QUESTIONS DIVERSES

Secrétariat de mairie

Monsieur le Maire informe le conseil de l'arrivée d'un agent pour assister Madame Sabrina FOSSEY au secrétariat de mairie ; il s'agit de Mme Typhaine THOMASSE (CDD de 6 mois avec le service de remplacement du centre de gestion).

Prestation de services pour entretien des locaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, depuis le départ en retraite de Mme Francine BURNEL, l'entretien des locaux a été confié à l'entreprise GSF. Le contrat de prestations de

nettoyage étant arrivé à échéance, et compte tenu de la satisfaction du service, il propose de le renouveler. Deux options s'offrent à la commune, soit un contrat d'un an au coût de 1541.22 € HT/mois, soit un contrat de 3 an au coût de 1387.10 € HT/mois avec le reversement de l'accord de 10% de la facturation de 2020 soit 1019.69 €. La prestation comprend le nettoyage du centre de loisirs, le nettoyage des locaux du primaire et des sanitaires, le nettoyage de la vitrerie semestrielle, et la mise en cire annuelle ; les produits d'entretien sont compris dans le coût de la prestation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de renouveler le contrat de prestations de nettoyage pour un montant de 1387.10 € HT mensuel pour une durée de 3 ans ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

Animation commerciale pendant les fêtes

Monsieur le Maire informe que deux prix de 200€ chacun ont été mis en jeu, ainsi que 84 lots de 20 €. La remise des deux premiers lots aura lieu ce vendredi 08/01/2021 à 19h15 à la salle polyvalente.

Mise à jour du site internet

Madame Céline SURVILLE souhaiterait une réunion avec les membres de la commission communication pour effectuer une mise à jour et actualisation du site internet de la commune.

Chemin de la vieille rue

Monsieur Soumaine ABDRAMAN DARBAYE fait part au conseil de l'état boueux du chemin de la vieille rue.

Problème de chauffage au Mythique

Monsieur Michel BUOT fait part du mécontentement des locataires des studios du Mythique face au dysfonctionnement de la chaudière bois qui s'est mise en sécurité peu avant le weekend, et l'électricité n'a pas pris le relais.

Vente du brûleur de la chaudière de la salle multi-activités

Monsieur Sylvain LENGRONNE informe le conseil avoir vendu le brûleur de la chaudière de la salle de Saint Ébremond de Bonfossé pour 200.00 €. Monsieur le Maire va établir un certificat administratif pour encaisser cette somme.

Résiliation du bail rural portant sur la parcelle ZE35

Le locataire de la parcelle cadastrée 095 ZE 35 a fait part de son souhait de résilier le bail rural au 31/12/2021, date à laquelle il fera valoir ses droits à la retraite.

Entretien de la station d'épuration de St Ébremond de Bonfossé

Monsieur François-Noël OSMOND fait part de son insatisfaction devant l'état d'entretien de la sauleraie de St Ébremond de Bonfossé. Il informe qu'une partie du site est envahi par les ronces.

Agenda :

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année.

Vendredi 08/01 : remise inaugurale des instruments aux élèves concernés par le programme « Orchestre à l'école » à 18h00 ;

Visite d'une unité de méthanisation à injection à Vire : rdv le samedi 16/01 à 9h30 en mairie pour les conseillers qui le souhaitent.

Prochains séances de conseil au 1^e semestre 2021 :

- ✓ Lundi 8 février 2021
- ✓ Lundi 8 mars 2021
- ✓ Lundi 29 mars 2021 (vote du budget)
- ✓ Lundi 3 mai 2021
- ✓ Lundi 7 Juin 2021
- ✓ Lundi 5 juillet 2021

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h55.